Nations Unies S/PV.4643



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-septième année

4643e séance

Mercredi 6 novembre 2002, à 15 heures

New York

Président :	M. Zhang Yishan	(Chine)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Tidjani
	Colombie	M. Franco
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Duclos
	Guinée	M. Traoré
	Irlande	M. Corr
	Maurice	Mme Huree-Agarwal
	Mexique	Mme Arce de Jeannet
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Atieh
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson
	Singapour	M. Yap

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2002/1126)

02-67734 (F)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2002/1126)

Le Président (*parle en chinois*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Danemark, du Japon, de l'Ukraine et de la République fédérale de Yougoslavie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Šahović (Yougoslavie) prend place à la table du Conseil. Mme Løj (Danemark), M. Motomura (Japon) et M. Kuchinsky (Ukraine) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2002/1126, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Le Conseil de sécurité va maintenant entendre l'exposé de M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Je lui donne la parole.

M. Guéhenno (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de présenter le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), qui a été distribué le 18 octobre, et de fournir aux membres du Conseil une présentation actualisée des faits survenus, en particulier concernant les résultats des élections municipales qui se sont déroulées le 26 octobre dernier.

En premier lieu, s'agissant de la conclusion principale du rapport, il a été déterminé que le Gouvernement kosovar a fait un effort concerté pour améliorer son action et que des progrès sensibles sont également évidents dans les ministères, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Des faits négatifs sont également survenus dans ces domaines, en particulier la persistance de structures parallèles. À cet égard, la réticence jusqu'ici de l'Assemblée à intégrer l'université du Nord de Mitrovica dans le système d'enseignement supérieur est regrettable.

Le 1er novembre, M. Steiner a transmis de nouveau un projet de loi sur l'enseignement supérieur à l'Assemblée pour qu'il fasse l'objet de nouvelles délibérations, soucieux de voir les intérêts des communautés minoritaires dûment pris en compte. Dans l'intervalle, la MINUK, comme indiqué dans le rapport, a installé un Conseil spécial régional de l'éducation, comprenant des représentants de toutes les communautés, qui, temporairement, exercera les attributions du Ministère de l'éducation, dans le nord du Kosovo.

La consolidation d'institutions viables dépend d'une administration publique efficace dont le recrutement reste lent. Les exigences liées à la formation sont vraiment rigoureuses. Le caractère multiethnique de la fonction publique reste entravé par des obstacles, tels que les préoccupations sécuritaires, les tensions interethniques sur le lieu de travail, les restrictions imposées à la liberté de circulation ainsi que le nombre limité de candidats issus des minorités qui possèdent les qualifications requises.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, les manifestations qui ont suivi l'arrestation cet été d'ex-membres du Kosovo Liberation Army (KLA) ont cessé et n'ont pas repris avec l'ouverture du procès de deux ex-membres du KLA arrêtés au début de l'année qui avaient été accusés de crimes contre des Serbes du Kosovo, en 1999. Au moment où le nombre d'arrestations de cette nature augmente, le niveau d'intimidation dont font l'objet les témoins devient manifeste. Comme il est indiqué dans le rapport, les dispositions juridiques actuelles et les ressources matérielles disponibles ne suffisent pas pour faire face à ce problème, notamment grâce à un programme de protection efficace des témoins.

Il est regrettable que de nouvelles attaques ont été perpétrées contre des membres de la communauté serbe du Kosovo. Le 10 octobre, une attaque répréhensible a été perpétrée contre 50 personnes âgées de la communauté serbe du Kosovo d'Osojane qui se rendaient à Peć pour toucher leur retraite. Cinq suspects ont depuis été arrêtés.

Il y a eu également des troubles à Mitrovica durant cette période à la suite de la tentative d'arrestation par la police de la MINUK, le 8 août, d'un dirigeant serbe du Kosovo sous l'inculpation de tentative d'assassinat perpétrée au cours des émeutes d'avril dernier. Depuis que le rapport du Secrétaire général a été achevé, des faits positifs sont survenus dans cette affaire. Le 9 octobre, le suspect s'est livré à la police de la MINUK. Sur la base des éléments de preuve, notamment des séquences vidéo sur les émeutes, les chefs d'accusation contre lui ont été réduits à une simple incitation à la violence. Le suspect a été libéré sous caution.

En ce qui concerne la lutte menée par la MINUK contre la criminalité, des quantités accrues de marchandises de contrebande ont été saisies et un plus grand nombre d'arrestations sous l'inculpation de crimes économiques et de corruption sont survenues durant la période considérée. Les efforts se sont poursuivis en vue de renforcer la capacité opérationnelle du Bureau de lutte contre la criminalité organisée du Kosovo. Grâce aux contributions inestimables des États Membres, le Bureau possède maintenant le matériel et l'appui technique nécessaires ainsi que le personnel pour engager ses activités. L'efficacité accrue de la MINUK sur le front judiciaire se manifeste dans l'augmentation de la population carcérale – comptant actuellement 1 022 détenus avec une capacité de 1 130 détenus.

La Mission a franchi une étape majeure avec la création du Service de police du Kosovo, qui compte un nombre total de policiers – environ 3 500 – excédant pour la première fois le nombre de policiers de la MINUK. Un cours supplémentaire de formation de la police a été ajouté au programme de formation de l'École du Service de police du Kosovo, spécifiquement pour former les recrues serbes du Kosovo originaires du Nord de Mitrovica. La MINUK est également sur le point de renforcer la composition multiethnique du pouvoir judiciaire local. Après avoir redoublé d'efforts pour intégrer les communautés minoritaires dans le système judiciaire, le Conseil de la magistrature du Kosovo a soumis à l'Assemblée pour approbation une liste de candidats pour pourvoir 42 postes du système judiciaire local, parmi lesquels figurent 19 Albanais du Kosovo, 21 Serbes du Kosovo, un Bosniaque et un Gorani.

La moitié des candidats sont des femmes. Ces postes doivent être répartis dans des tribunaux à travers le Kosovo, dont 4 qui ont réouvert à Leposavic et à Zubin Potok.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je voudrais maintenant dire quelques mots sur la situation des retours. Comme le rapport du Secrétaire général l'a souligné, l'état des relations interethniques, et par voie de conséquence le climat pour les retours, varie d'une localité à l'autre. Tandis que dans certaines municipalités il y a eu une amélioration dans la liberté de mouvement, de meilleures conditions de sécurité pour les communautés minoritaires, et une meilleure intégration dans les structures administratives et les services sociaux, et tout ceci s'est passé sans problèmes, dans d'autres municipalités il y a eu au contraire une détérioration des relations intercommunautaires souvent provoquées par les retours spontanés de personnes déplacées, des conflits relatifs aux questions de propriété, et des incidents concernant la sécurité. Il y a eu malheureusement une augmentation des incidents de sécurité qui ont affecté la communauté Kosovar-Serbe dans les municipalités où ceux-ci sont revenus, ou bien dans les endroits où un retour est effectivement planifié. Et la détérioration du climat dans certaines parties du Kosovo est en partie attribuable au climat préélectoral, avant les élections municipales, qui a conduit un certain nombre de

dirigeants albanais, au niveau municipal, à éviter de s'engager sur cette question sensible des retours.

Le 1er novembre, un groupe de travail sur les retours a été formé, qui comprend des représentants de la MINUK, de la Force du Kosovo (KFOR), des institutions provisoires ainsi que du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin de coordonner et de dynamiser le processus des retours, en donnant à ce processus l'appui politique et le soutien matériel nécessaires. Ainsi que l'a noté le Premier Ministre Rexhepi lors du lancement de ce groupe de travail, l'intégration des communautés non majoritaires qui vivent déjà au Kosovo, dans la société kosovare, est un élément essentiel pour le futur retour de ceux qui ne vivent pas encore au Kosovo.

Le financement de ces efforts reste une question très importante pour la réussite de la politique des retours. La MINUK a présenté une stratégie pour les retours en 2003 à une conférence des donateurs à Bruxelles qui s'est tenue hier, le 5 novembre. Le total des besoins de financement pour cette stratégie s'élève à 37 millions d'euros, ce qui comprend notamment le financement de la Direction du logement et de la propriété immobilière et des besoins non satisfaits en 2002.

(*l'orateur reprend en anglais*)

La MINUK continue à entretenir des relations mutuellement bénéfiques à la fois avec les autorités de la République fédérale de Yougoslavie, et avec la région dans son ensemble. La conclusion d'accords techniques avec l'ex-République yougoslave de Macédoine, avec l'Albanie, avec la Slovénie, et plus récemment les débats sur la coopération en matière de police avec les autorités de Bosnie-Herzégovine, font partie intégrante de l'approche régionale de la MINUK. C'est dans ce cadre que deux autres postes frontière avec l'Albanie ont été ouverts en octobre. Comme le savent les membres du Conseil, la MINUK a dirigé les relations extérieures du Kosovo depuis le tout début, et le Conseil est resté informé de cela par des rapports successifs du Secrétaire général.

La troisième élection en trois ans s'est tenue le 26 octobre. Pour renouveler le mandat des assemblées municipales, qui ont été élues pour la première fois en 2000, et cette fois pour une période de quatre ans. La campagne électorale s'est déroulée dans une grande mesure sans violences, et le jour de l'élection lui-même n'a pas connu d'incidents. La Mission d'Observation des élections du Conseil de l'Europe a confirmé que l'élection s'était déroulée « dans le respect des principes du Conseil de l'Europe et des normes internationales en matière d'élections démocratiques ».

Le jour qui a suivi les élections, le 27 octobre, le Président de l'Assemblée municipale albanaise du Kosovo de Suva Reka, qui appartenait à la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) de M. Rugova, a été tué, avec deux autres personnes. Deux suspects albanais du Kosovo ont été arrêtés. Il n'y a pas de preuve que ce crime ait eu des motivations politiques, mais il se pourrait que les suspects aient des liens avec le groupe politique rival.

Les préparatifs de cette année ont conduit à un transfert accru des responsabilités électorales à des institutions locales. Les commissions électorales municipales ont joué un rôle moteur d'organisation et près de 12 000 observateurs nationaux ont été recrutés pour le vote. On a réduit la participation des superviseurs internationaux, et la supervision globale des deux dernières années a été remplacée par la mise en place d'un superviseur international de bureau de vote pour trois bureaux de vote.

Comme pour les deux dernières élections au Kosovo, la participation a été déterminante. La participation globale de 54 % – 58 % au Kosovo et 14 % pour les électeurs qui votaient en Serbie et au Montenegro – a traduit une lassitude générale dans les élections de cette année dans les Balkans. Le taux global a été encore réduit par la faible participation de la communauté Serbe du Kosovo – environ 20% – qui a voté surtout dans les cinq municipalités où ils constituent une majorité. C'est-à-dire les trois municipalités du nord de Strpce et de Novo Brdo. La participation la plus faible a été constatée dans les zones où les Serbes du Kosovo sont une minorité et, ce qui revient à un boycottage, dans la partie Nord de Mitrovica.

La faible participation des Serbes a été en partie attribuée à des signaux contradictoires des autorités de la République fédérale de Yougoslavie et de la Serbie concernant la participation. Elle a aussi été attribuée aux difficultés qu'a connues la MINUK pour montrer que la communauté serbe pouvait retirer des bénéfices tangibles d'une participation au processus politique. Mais il est inévitable que ces bénéfices prennent du temps à se manifester.

Comme l'a souligné le rapport du Secrétaire général, toutefois, la participation des Serbes du Kosovo aux structures municipales comme membres nommés des assemblées municipales a, dans certaines localités, donné des résultats favorables à ces communautés dans l'emploi municipal, la répartition des recettes municipales, l'utilisation commune des installations municipales, le choix du nom des rues et le plan de retour organisé par les municipalités. Les progrès ont été effectivement assez lents et limités dans certains endroits, mais ils montrent que des progrès peuvent être faits si l'on fait preuve de persévérance et de concessions de chaque côté. La faible participation de la communauté serbe est à cet égard décevante.

M. Steiner a certifié les résultats des élections le 3 novembre. Pour la troisième année consécutive, le parti dominant a été la LDK du Président Rugova, qui a gagné la majorité dans 11 des 30 municipalités et qui a gagné le plus grand nombre de votes dans huit autres. Cela, toutefois, a constitué une légère réduction pour la LDK, qui disposait auparavant de la majorité dans 19 municipalités. Dans tout le Kosovo, la LDK a remporté à peu près 46 % des votes, ce qui est proche du taux atteint lors du vote à l'Assemblée de l'année dernière.

Le Parti démocratique du Kosovo (PDK) de M. Thaci a remporté la majorité dans quatre municipalités. Dans l'ensemble, le PDK a remporté 29 % des voix, ce qui représente 2 % de plus par rapport à l'élection de l'an passé à l'Assemblée. Le PDK a fait connaître son intention de former une coalition, là où c'est possible, avec l'Alliance pour l'avenir du Kosovo (AAK), le troisième principal parti albanais du Kosovo, qui n'a gagné aucune municipalité à lui seul. L'AAK a remporté 6 % du total des votes, ce correspond à ses résultats de l'an passé.

Sur la base de leur participation, les Serbes du Kosovo ont remporté la majorité à Leposavic, Zvecan et à Zubin Potok – les trois municipalités du Nord – et à Strpce et à Novo Brdo. Les résultats montrent que là où les Serbes du Kosovo ont participé en masse, la Coalition du retour a perdu des voix au profit de partis basés à Belgrade, notamment le Parti démocratique de Serbie du Président Kostunica et le Conseil national serbe de Mitrovica.

En raison d'une participation nettement plus faible dans ces régions où ils ne constituent pas la majorité, la représentation serbe du Kosovo dans ces assemblées municipales sera minimale : la « Coalition des retours » a obtenu un siège dans les 11 assemblées municipales et 2 dans une assemblée municipale de Kamenica; la DSS a obtenu un siège dans chacune des cinq assemblées municipales.

Au total, 40 des 68 entités politiques représentées au scrutin ont obtenu au moins un siège, et donc presque toutes les communautés minoritaires du Kosovo ont obtenu leur représentation aux assemblées municipales où elles résident. Ainsi, la communauté turque du Kosovo, qui avait boycotté les élections de 2000, a participé cette année et obtenu un siège à l'assemblée municipale de Pristina et quatre sièges à Prizren. La participation de la plupart des communautés minoritaires signifie que l'équilibre des pouvoirs est en leur faveur dans de nombreuses municipalités; à Prizren, par exemple, la communauté turque du Kosovo sera le facteur décisif dans la mise en place d'une coalition. L'on espère que la coopération de cette nature, par nécessité politique, conduira à des efforts d'intégration accrus.

Du fait des exigences de parité dans la loi électorale et du système de listes closes, 28,5 % des membres des nouvelles assemblées municipales seront constituées de représentantes. Il s'agit d'une amélioration sensible par rapport aux 8 % obtenues lors des élections de 2000. Un résultat surprenant a été le résultat d'initiatives nouvellement et localement organisées, sans affiliation politique, qui ont obtenu un ou plusieurs sièges dans près de la moitié des municipalités du Kosovo.

Depuis les élections, M. Steiner a consulté activement les dirigeants du Kosovo et les autorités de la République fédérale de Yougoslavie sur les phases suivantes. Cela inclut la progression de la notion de décentralisation pour rapprocher le gouvernement des citoyens. Cela reste soutenu par les sensibilités politiques albanaises du Kosovo et serbes du Kosovo.

Le 1er novembre, les dirigeants albanais du Kosovo et serbes du Kosovo ont publié une déclaration réaffirmant que le Kosovo doit être une société multiethnique authentique, et que toutes les communautés du Kosovo agiraient dans le cadre de ces institutions. Pour ce faire, les représentants de la communauté majoritaire se sont engagés à protéger les droits des communautés plus réduites, y compris le droit à la sécurité et à la liberté de mouvement à travers le Kosovo. Sur la base de cet appui, M. Steiner a

demandé au Conseil de l'Europe d'envoyer une mission chargée d'élaborer une proposition de décentralisation.

Vu le boycottage des élections au nord de Mitrovica, la MINUK a eu à adapter l'application de son plan en sept points, mentionné dans le rapport du Secrétaire général. La question la plus urgente est de gérer la situation créée par le boycottage, qui a conduit à l'élection d'une assemblée municipale à Mitrovica sans représentants serbes du Kosovo.

Pour terminer, je dirais que les développements des quatre derniers mois illustrent les difficultés qui entravent la réalisation de progrès sur tous les fronts au Kosovo. Cela est inévitablement lent. Bien que la communauté serbe du Kosovo souhaiterait des progrès plus rapides dans de nombreux domaines – comme nous le souhaitons tous et essayons de le concrétiser –, la faible participation des Serbes du Kosovo est au détriment de cette communauté vu qu'elle réduit sa capacité à participer aux processus de prise de décisions au Kosovo.

Il apparaît d'après les récents événements qu'il faudrait insister davantage sur les efforts de réconciliation. Les dirigeants du Kosovo ont la responsabilité de créer des conditions favorisant de meilleures relations et la promotion de la réconciliation. À cet égard, je me félicite de la déclaration des dirigeants politiques en date du 1er novembre que j'ai déjà évoquée. Mais il faudrait faire davantage, y compris traduire les paroles en actes et s'exprimer plus ouvertement contre la violence. L'essentiel de cet effort dépend de la communauté majoritaire. Mais la communauté serbe du Kosovo doit également savoir que seule la participation peut assurer des avantages concrets.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Guéhenno de son exposé.

M. Gatilov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Ma délégation voudrait remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2002/1126) sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous voudrions aussi remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, de sa présentation et de son exposé précis sur les résultats des élections municipales, tenues le 26 octobre au Kosovo.

Les évaluations et analyses fournissent une bonne occasion d'examiner à fond la situation dans la province et dans ses environs afin que nous puissions déterminer les futures mesures à prendre dans le cadre de la mise en oeuvre intégrale de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. D'après les évaluations des représentants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et du Conseil de l'Europe, les élections ont eu lieu dans le respect des normes internationales, sans violation particulière, bien qu'il faille naturellement noter que la participation de l'électorat serbe a été très réduite.

Au nord de Mitrovica, les Serbes ne se sont pas seulement rendus aux bureaux de vote. De façon importante, cela a démontré l'opinion défavorable de la population serbe sur ce qui se fait au Kosovo par la présence internationale. Cela concerne essentiellement les problèmes non réglés d'assurer une sécurité égale à toute la population de la province, de mettre en place des conditions favorisant le retour des réfugiés et personnes déplacées non albanais, et de mettre en oeuvre d'autres aspects très importants du règlement dont dépendra la normalisation de la vie dans la région.

Nous espérons davantage d'efforts de la part de la MINUK pour créer les conditions permettant le retour de minorités nationales au Kosovo. À cet égard, nous notons la création d'un groupe de travail sur les retours, qui a commencé à travailler. La présence internationale a une responsabilité d'assurer l'égalité ethnique, mais une responsabilité particulière relève des dirigeants de la majorité ethnique et de ceux des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo.

Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général sur le fait que les déclarations de dirigeants du Kosovo qui soutiennent une politique de tolérance, de réconciliation et d'intégration doivent être suivies d'actions concrètes. Malheureusement, trop souvent, le contraire se produit. Un exemple assez éloquent d'action ne répondant pas à l'intérêt de la minorité et contraire à la tâche d'assurer une égalité ethnique a été l'examen au niveau de l'Assemblée provinciale, du projet de loi sur l'enseignement supérieur. L'on a supprimé de ce texte toute référence à l'université du nord de Mitrovica, en raison de la position adoptée par la majorité albanaise.

Nous estimons que pour avoir une société réellement multiethnique au Kosovo, les parties

albanaises doivent faire preuve d'un respect accru à l'égard des droits des autres communautés. La communauté internationale doit continuer de faire en sorte que l'on tienne compte des intérêts légitimes et préoccupations des diverses communautés, sur la base des mesures convenues par la MINUK, les autorités yougoslaves et les représentants des institutions provinciales et locales d'autorité au Kosovo. Un meilleur contrôle est nécessaire pour ce qui est des activités des institutions provinciales; la MINUK et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner, personnellement doivent les contrôler.

Nous appuyons les efforts visant à renforcer l'ordre public au Kosovo mais nous ne pouvons ignorer l'existence de graves problèmes qui se posent à la MINUK dans ce domaine.

Le principal problème est la résistance délibérée qu'opposent à ses efforts les éléments criminels de la société, issus pour l'essentiel des anciens combattants de l'Armée de libération du Kosovo et d'autres groupes nationalistes extrémistes, dont certains sont d'ailleurs représentés dans les structures de pouvoir de la province.

Les problèmes de violence à motivation ethnique doivent être examinés sérieusement. Il y a eu des troubles massifs à Peć, par exemple, qui ont été provoqués par l'intolérance nationaliste alimentée par les partisans des principaux partis des Albanais du Kosovo. Cela démontre les visées déstabilisatrices des éléments extrémistes du Kosovo. Nous ne devons pas laisser de tels agissements assombrir le processus de règlement dans la province, qui n'est déjà pas simple. Tous les cas de ce type méritent une condamnation de la communauté internationale et une riposte adaptée du Conseil de sécurité.

La Mission des Nations Unies doit continuer d'imposer et de faire respecter activement l'ordre public, comme le stipule d'ailleurs la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Les tentatives des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo de remettre en question la légalité des activités de la MINUK alors qu'elle lutte contre la criminalité et l'extrémisme sont tout à fait inadmissibles. La communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, doit empêcher toute attaque contre le personnel international.

Une grande part des efforts visant à créer au Kosovo une société multiethnique vraiment égalitaire pourraient être consacrés à la décentralisation des organes du pouvoir dans la province. Le plan en sept points proposé pour Mitrovica-Nord par M. Steiner et les amendements qui ont suivi sont des pas dans la bonne direction. Nous considérons que pour trouver une solution efficace à ce problème de décentralisation, la MINUK et particulièrement M. Steiner doivent travailler activement avec toutes les communautés de la province, à commencer par les Serbes kosovars, ainsi qu'avec Belgrade.

Nous notons les efforts déployés par les autorités yougoslaves pour trouver une solution constructive à ce problème, comme en atteste l'initiative de décentralisation des pouvoirs lancée par le Vice-Premier Ministre serbe, M. Čović.

Nous avons pris note des explications de M. Guéhenno concernant l'ouverture des deux points de passage frontaliers dans la partie kosovare de la frontière entre la Yougoslavie et l'Albanie. Nous tenons à souligner une fois de plus que toute relation qu'entretient le Kosovo avec l'extérieur ne doit pas déroger aux principes du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie.

Globalement, nous considérons qu'il faut renforcer la coopération constructive entre la direction de la MINUK et Belgrade sur la base des dispositions du Document commun signé le 5 novembre 2001. C'est là que se trouve, à notre avis, la clef du règlement des nombreux problèmes qui demeurent encore sur la voie de la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999).

M. Tafrov (Bulgarie) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous exprimer la reconnaissance de ma délégation pour l'organisation de la présente séance et remercier le Secrétaire général de son rapport périodique, ainsi que Jean-Marie Guéhenno de l'exposé très détaillé et utile qu'il nous a présenté. Je dois dire que ma délégation partage sans réserve l'analyse qui y est contenue.

La Bulgarie, pays associé à l'Union européenne, se rallie pleinement à la déclaration qui sera faite tout à l'heure par la représentante du Danemark au nom de l'Union européenne. Je me bornerai donc à quelques brefs commentaires à titre national.

La Bulgarie se félicite du déroulement sans entrave et pacifique des élections municipales au Kosovo organisées sous l'égide de la communauté

internationale, qui représentent un pas important dans la promotion de la démocratie, de l'état de droit et dans la mise en place d'institutions de l'autorité locale.

Les organes futurs de l'autorité locale qui seront formés sur la base des résultats des élections doivent contribuer à la solution des problèmes principaux de la province et de sa population, à savoir : le renforcement du processus de création d'institutions démocratiques, l'établissement de la primauté de la loi, la lutte contre le crime organisé et la corruption, le développement économique et le respect des droits de l'homme.

La Bulgarie continuera de soutenir d'une manière active les efforts de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de la Force de paix au Kosovo, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, du Conseil de l'Europe et des autres organisations internationales travaillant au Kosovo en vue de l'établissement d'une vie normale pour tous les habitants de la région, quelle que soit leur origine ethnique.

Nous nous félicitons des mesures entreprises dans le but d'améliorer l'efficacité du fonctionnement des institutions provisoires d'autonomie, et l'intention déclarée de l'Assemblée d'examiner un projet de loi par semaine ainsi que le tableau matriciel récemment introduit qui permettra de mieux contrôler le processus législatif.

La Bulgarie confirme son soutien catégorique à la politique du Représentant spécial du Secrétaire général, Michael Steiner, et aux efforts de la MINUK en vue d'assurer la participation équitable de toutes les communautés ethniques aux institutions provisoires d'administration autonome à tous les niveaux. Certains progrès dans ce domaine sont déjà atteints mais il reste encore beaucoup à faire – Jean-Marie Guéhenno en a d'ailleurs parlé éloquemment. Dans les 8 municipalités seulement qui sont de caractère multiethnique sur 24, la participation des minorités est proportionnelle à leur nombre, ce qui est à saluer. Mais il ne s'agit encore que de 8 municipalités sur 24.

De ce point de vue, nous regrettons la participation très limitée de la communauté serbe aux élections et nous partageons l'appel que vient de lancer Jean-Marie Guéhenno à plus de participation, car c'est la seule façon d'améliorer le sort de la communauté serbe kosovare.

Nous appelons les responsables politiques du Kosovo à exercer leur autorité et leur influence pour encourager un climat de tolérance humaine et interethnique dans la province. La persistance de foyers de tension ethnique et l'atmosphère délétère entre communautés ethniques nous préoccupent : cette situation ne saurait être tolérée.

La Bulgarie lance aussi un appel en faveur de la continuation du dialogue intensif entre la MINUK et les autorités de Belgrade pour trouver une solution acceptable à toutes les questions relatives au retour durable des réfugiés et à la décentralisation du Kosovo.

La Bulgarie réaffirme sa position selon laquelle la réalisation de projets régionaux et infrastructurels, notamment dans les domaines des télécommunications et des transports, est l'investissement le moins coûteux et en même temps le plus efficace dans la stabilité et la sécurité de la région dans son ensemble.

M. Cunningham (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint de son excellent exposé et de son analyse et à dire que je partage ses conclusions. Comme l'indiquent le rapport du Secrétaire général (S/2002/1126) et les observations de M. Guéhenno, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) réalise des progrès sur une variété de questions politiques et administratives difficiles. Nous sommes encouragés par les progrès lents mais constants enregistrés dans les programmes visant à renforcer l'état de droit et à améliorer la situation en matière de sécurité.

Il y a encore hélas des incidents violents tels que l'assassinat postélectoral dont a parlé M. Guéhenno, et l'attaque perpétrée contre des retraités serbes à Peć ainsi que le problème actuel de la criminalité organisée, mais nous nous félicitons des réactions appropriées de la MINUK et de la KFOR face à ces difficultés. Nous avons été persuadés par les priorités énoncées par Lord Ashdown il y a quelques semaines lors de notre débat sur la Bosnie, au cours duquel il a indiqué que le respect de l'état de droit était une condition essentielle à l'établissement de la démocratie.

Nous félicitons le Représentant spécial, M. Steiner, du succès de la MINUK dans sa conduite des élections municipales au Kosovo le 26 octobre. M. Guéhenno a accompli un travail fort complet d'explication des grandes lignes des résultats au cours

de ces élections. Il est évident que cela ne suffit pas pour qu'un gouvernement soit véritablement représentatif et démocratique. Notre lecture des résultats et de la dynamique du processus des élections municipales indique qu'il est indispensable que les dirigeants du Kosovo eux-mêmes agissent plus activement sur plusieurs fronts. Ils doivent faire plus pour promouvoir la sécurité et la réconciliation. Dans de nombreuses municipalités, la bonne gestion des affaires publiques ne sera possible que si les parties acceptent de former des coalitions indépendamment de l'appartenance à tel ou tel parti. Nous exhortons tous les dirigeants locaux à déployer des efforts de collaboration accrus axés sur les résultats obtenus par le Gouvernement.

Ma délégation estime que nous devons agir plus rapidement pour mettre en place un gouvernement efficace et responsable au Kosovo, et j'applaudis les efforts de M. Steiner à cet égard. Il convient de déployer des efforts accrus sur tout l'éventail politique pour intensifier le dialogue politique. Les parties doivent abandonner leur dialogue de sourds et se concentrer sur la recherche de solutions susceptibles d'améliorer la vie des personnes et d'attirer les investissements nécessaires pour assurer un avenir de stabilité à long terme pour toutes les populations du Kosovo.

Lors des élections qui viennent d'avoir lieu, les Serbes du Kosovo ont entendu des messages contradictoires de la part de leurs dirigeants, ce qui a engendré une certaine confusion dans le *modus operandi*. Dans certaines municipalités, le taux de participation a presque atteint 70 %, alors que dans le nord de Mitrovica, les élections ont été pratiquement boycottées. Cela place la MINUK et le Conseil dans une situation difficile quant au *modus operandi*, même si l'on sait bien ce qu'il convient de faire.

Nous pensons que deux choses sont indispensables : premièrement, la majorité doit jouer un rôle plus actif pour protéger les droits des Serbes et des autres minorités et, deuxièmement, les Serbes du Kosovo doivent savoir que les minorités doivent participer pleinement aux institutions provisoires d'administration autonome ainsi qu'au niveau local. La communauté internationale doit faire tout son possible pour les encourager à prendre ces mesures. Mais il leur appartient de les prendre.

Les deux parties doivent conclure qu'il leur faut triompher du passé, même si cela peut sembler difficile et déplaisant, pour servir les intérêts de tous les Kosovars. Nous en sommes encore très éloignés. Nous n'envions pas le Représentant spécial, compte tenu du défi qu'il doit relever. Nous le félicitons des succès qu'il a remportés jusqu'à présent en adoptant une démarche claire et très ambitieuse pour mesurer les progrès obtenus sur les objectifs clefs grâce à des critères de référence, y compris ses efforts concernant les retours durables et ses tentatives pour améliorer la situation difficile dans le nord de Mitrovica.

Je tiens à réitérer notre appui à l'envoi d'une mission du Conseil au Kosovo, si cela peut servir à transmettre un message approprié à tous les Kosovars et à tracer la voie vers la démocratie multiethnique qui est l'objectif que nous nous sommes fixé dans la résolution 1244 (1999).

M. Duclos (France) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2002/1126). Je voudrais également indiquer notre reconnaissance au Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, pour son exposé utile et très précis après les élections municipales qui viennent de se dérouler au Kosovo.

Ma délégation soutient naturellement la déclaration que va faire le Danemark au titre de la présidence de l'Union européenne qui exprime pleinement nos positions. Je me bornerai donc à ajouter à titre national trois commentaires.

En premier lieu et en ce qui concerne les élections, nous nous réjouissons qu'elles se soient déroulées dans le calme et dans le respect des normes démocratiques, tout en regrettant naturellement l'acte criminel postélectoral qu'a mentionné M. Guéhenno et que nous condamnons. Nous relevons la qualité du travail de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) et du Conseil de l'Europe à cette occasion. Nous saluons la maturité des commissions électorales locales. Naturellement, nous ne pouvons pas dissimuler une certaine déception quant au taux de participation, et sur ce point, nous ne pouvons que partager pleinement le jugement porté par M. Guéhenno dans ses conclusions. La participation est le moyen le plus sûr pour la minorité serbe de faire avancer sa cause dans le Kosovo d'aujourd'hui.

En second lieu, il nous semble que la décentralisation constitue une voie utile dans la

perspective d'un Kosovo moderne, multiethnique et démocratique. Nous nous réjouissons donc de l'appel lancé par des responsables albanais et serbes du Kosovo à la suite de leur rencontre, le 1er novembre, avec le Représentant spécial du Secrétaire général. Nous appuyons les efforts de M. Steiner dans cette voie. Nous soutenons son idée de faire appel à l'expertise du Conseil de l'Europe sur la décentralisation.

En troisième lieu enfin, nous estimons que le dialogue entre Pristina et Belgrade a permis de progresser dans plusieurs domaines cruciaux. Nous nous félicitons notamment des discussions en vue d'un retour ordonné des réfugiés. Ces progrès nous incitent à soutenir pleinement le Représentant spécial du Secrétaire général dans le renforcement du dialogue entre Pristina et Belgrade.

Je terminerai mon propos en saluant l'action déterminée de M. Steiner et en appelant tous les élus à coopérer pleinement avec lui pour l'édification d'un Kosovo moderne, multiethnique et démocratique.

M. Atieh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de convoquer cette séance sur le Kosovo. Nous remercions également M. Guéhenno de son exposé complet et détaillé sur les événements les plus récents au Kosovo, notamment concernant les élections locales qui viennent de s'y dérouler.

En outre, ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général (S/2002/1126) présenté en vertu de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Le rapport indique que le processus de définition des normes concernant les dirigeants politiques locaux, les représentants et fonctionnaires a été expliqué et largement diffusé sous le slogan « Les normes avant le statut ». Il est encourageant de constater que la majorité des forces politiques au Kosovo se sont félicitées de cette démarche et ont déclaré qu'elles étaient disposées à appliquer les normes convenues.

Ma délégation salue les efforts déployés par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour modifier la dynamique politique, pour amener les intéressés à démanteler les structures parallèles et pour encourager toutes les communautés à participer aux institutions communes. Nous sommes préoccupés par le fait que, malgré les efforts continus visant à accroître la représentation des minorités dans tous les secteurs de la fonction publique, il subsiste de nombreux obstacles, des préoccupations sécuritaires, des tensions ethniques et des restrictions sur la liberté de mouvement, qui limitent l'emploi dans ces institutions de membres qualifiés appartenant à ces minorités.

Le rapport indique que la situation en matière de sécurité est demeurée calme au cours de la période considérée, malgré quelques cas de troubles civils. Néanmoins, le rapport indique que les crimes économiques et la corruption continuent de prévaloir dans la région qui est sous le contrôle de la MINUK. La MINUK a arrêté des individus accusés d'évasion fiscale, de contrebande, de blanchiment d'argent et de détournement de fonds, avec l'aide de la Force de paix au Kosovo (KFOR) et du Service de police du Kosovo. Nous appuyons les efforts déployés par la mission de l'ONU en vue de faire respecter l'état de droit au Kosovo, ce qui contribuera à la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région.

Ma délégation encourage des relations amicales et des contacts périodiques entre la MINUK et la République fédérale de Yougoslavie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Albanie et la Slovénie, qui sont susceptibles de contribuer à la paix et à la sécurité dans la région des Balkans.

Pour terminer, ma délégation se félicite des efforts déployés par le Représentant spécial, M. Steiner, et la MINUK pour renforcer l'état de droit. Nous espérons que la question du retour des minorités se verra accorder l'attention qu'elle mérite aux fins de contribuer à établir la stabilité au Kosovo. Nous espérons que les élections municipales qui ont été organisées récemment au Kosovo seront le prélude à des travaux fructueux et contribueront à la sécurité de toutes les communautés et des minorités ethniques dans le pays.

Mme Huree-Agarwal (Maurice) (*parle en anglais*) *:* Je me joins aux autres orateurs pour remercier M. Guéhenno des informations complètes et très utiles qu'il nous a données, ainsi que d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général.

Les élections municipales qui se sont tenues la semaine dernière sont un nouveau pas vers la démocratisation des institutions et une plus grande participation collective dans les affaires quotidiennes de la province. Nous sommes heureux de constater que

les élections se sont déroulées de façon plutôt pacifique.

Le taux de participation de 54 % aux élections est très encourageant pour ma délégation, en dépit de plusieurs tentatives de boycottage. Il est regrettable que la communauté serbe n'ait pas participé aux élections en grand nombre et, comme l'a signalé à juste titre M. Guéhenno, cela a réduit leurs capacités de participer au processus de prise de décisions.

De même, l'élection de 262 femmes est encourageante. Nous croyons que c'est la bonne voie pour répondre aux préoccupations des groupes vulnérables, en particulier des femmes et des enfants, lors de l'élaboration de politiques et de programmes.

La vision prévue par le Conseil pour le Kosovo ne pourra jamais être réalisée sans la pleine participation de toutes les communautés aux travaux du cadre d'autonomie provisoire. Il faut qu'elles continuent de coopérer avec l'ONU et sa Mission au Kosovo en participant aux institutions établies par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) dans l'intérêt supérieur de tous.

Nous espérons que toutes les communautés oeuvreront de concert pour respecter les normes établies par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner. Nous nous félicitons également de la volonté politique manifestée par le Gouvernement du Kosovo pour surveiller les progrès à cet égard.

L'existence de structures parallèles dans la région de Mitrovica continue d'entraver la bonne gouvernance de la province. À cet égard, nous nous félicitons du plan en sept points reposant sur un gouvernement conjoint et la décentralisation, mis au point par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner. Le succès de cette stratégie ne sera pas possible sans la coopération des autorités de Belgrade. Notre délégation espère qu'elles travailleront avec la MINUK en vue de parachever le plan pour la région de Mitrovica.

Nous sommes également heureux de constater que le nombre de réfugiés et de personnes déplacées qui réintègrent leurs foyers dépasse maintenant celui des minorités quittant le Kosovo. Nous croyons que des mesures nécessaires doivent être prises pour résoudre le problème de la sécurité en raison de ces retours en masse. Une bonne planification est particulièrement importante pour assurer la sécurité et la sûreté de ces personnes qui retournent chez elles.

Les incidents signalés au paragraphe 38 du rapport du Secrétaire général montrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer une réinsertion sans heurt des réfugiés et des personnes déplacées dans la vie sociale du Kosovo. À cet égard, nous nous félicitons de l'initiative prise récemment par M. Steiner d'établir un groupe de travail qui supervisera et revitalisera le processus de retour dans la province. Néanmoins, sans un soutien concret de la part de tous les dirigeants politiques locaux, des donateurs, des pays d'accueil des réfugiés du Kosovo et des populations locales, le processus ne pourra pas donner les résultats escomptés. C'est pourquoi nous les appelons tous à se joindre aux efforts à cette fin.

Nous savons que les tâches qui nous attendent sont immenses et qu'il sera difficile de relever les défis, mais il suffit de peu de temps pour qu'un Kosovo pacifique, démocratique et multiethnique, qui soit au niveau des normes européennes, voie le jour.

Enfin, nous rendons hommage à tous ceux qui travaillent inlassablement à cet égard.

M. Corr (Irlande) (*parle en anglais*) *:* Je souhaite tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique sur le Kosovo. Je souhaite également remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), et le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, de son exposé exhaustif concernant l'évolution récente de la situation dans la province.

L'Irlande souscrit totalement à la déclaration qui sera faite par l'Ambassadeur du Danemark au nom de l'Union européenne. C'est pourquoi je ne ferai que quelques observations à titre national.

Nous félicitons le peuple du Kosovo, la MINUK et toutes les parties intéressées qui ont organisé et conduit les élections municipales du 26 octobre 2002, qui étaient largement conformes aux normes internationales.

Nous condamnons les trois assassinats, y compris celui du Président de l'Assemblée municipale, qui ont entaché ce qui aurait autrement été un processus tout à fait sûr. La faible participation témoigne indubitablement du fait que les électeurs se préoccupent principalement d'améliorer leur niveau de vie plutôt que de se concentrer sur les questions liées au statut final. C'est également dû, d'après le

Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, aux signaux politiques confus ainsi qu'à l'incertitude qui règne quant aux bénéfices tangibles éventuels d'une participation aux élections.

Le Conseil a publié une déclaration avant les élections qui appelait tous les Serbes kosovars à faciliter les progrès en vue de l'établissement d'une société démocratique, en veillant à ce que leurs intérêts soient correctement représentés. C'est pourquoi nous regrettons particulièrement la faible participation, dans certaines zones, des Serbes kosovars. Néanmoins, la démocratie est la démocratie, et toutes les élections portent leur propre message.

Le principal message de cette élection est, plus que jamais, que l'édification d'une société multiethnique et démocratique au Kosovo représente la seule façon possible d'avancer.

L'Irlande continue de soutenir la politique des « normes avant le statut » du Représentant spécial, M. Steiner, et nous nous félicitons de la création au sein de la MINUK et des institutions provisoires d'autonomie de mécanismes chargés de suivre la progression en vue de satisfaire les critères de référence. Les institutions provisoires devraient manifester leur disposition à assumer des fonctions gouvernementales en oeuvrant pour parvenir à une culture fondée sur l'état de droit, s'attaquer à la criminalité et à la violence et assurer le progrès économique.

Il est clair que les tensions ethniques continuent de causer d'énormes problèmes au Kosovo. En dépit d'améliorations sur le plan de la sécurité et du rythme du retour des réfugiés et des personnes déplacées, des difficultés subsistent pour ce qui est de l'intégration des minorités. Un trop grand nombre de personnes vivent dans des conditions incompatibles avec les normes fondamentales des droits de l'homme. Nous soutenons les efforts déployés par la MINUK pour accroître de façon durable le nombre de retour de réfugiés, et nous insistons sur la nécessité d'établir une coopération plus étroite avec Belgrade sur cette question essentielle pour que ceux qui retournent chez eux puissent vivre dans des conditions normales et sûres.

La conférence des donateurs sur le Kosovo, tenue hier à Bruxelles sous le patronage de la Commission européenne et de la Banque mondiale, a représenté une occasion précieuse de faire le point des faits nouveaux encourageants survenus depuis l'adoption de la résolution 1244 (1999).

Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire si l'on veut que le Kosovo devienne une entité démocratique et multiethnique, dotée d'une économie qui fonctionne parfaitement. Si des progrès ont été enregistrés vers l'objectif de la durabilité économique, le risque demeure d'assister à une dépendance excessive à l'égard de l'aide. Il incombe à la MINUK et aux institutions provisoires de se prémunir contre ce risque.

Les donateurs ne doivent pas pour autant prendre comme excuse le risque de dépendance vis-à-vis de l'aide pour réduire de façon prématurée l'assistance au Kosovo. La conférence d'hier a montré que les donateurs sont conscients de la nécessité de consolider les acquis obtenus jusqu'à présent et de créer les conditions requises pour que l'interaction économique permette de lever les barrières ethniques qui, malheureusement, existent encore au Kosovo. Il est également important qu'au cours de la conférence, nous ayons entendu le Premier Ministre Rexhepi s'engager, au nom de son gouvernement, à bâtir un Kosovo multiethnique et viable, dans lequel tous les citoyens auraient accès aux services publics et qui soutiendrait le retour des personnes déplacées et des réfugiés.

Bien sûr, l'existence de structures parallèles continue de faire obstacle aux progrès. Il est primordial que l'ensemble des juges, des procureurs et des forces de sécurité oeuvrent au sein de structures légitimes et qu'ils contribuent à maintenir l'état de droit au Kosovo. Nous nous félicitons des efforts de la MINUK visant à changer la dynamique politique afin d'encourager le démantèlement de ces structures et d'inciter toutes les communautés à participer aux institutions communes. Nous approuvons le principe de la décentralisation et les efforts actuellement déployés pour dresser des plans sur une large base consultative.

Ma délégation continue d'oeuvrer en vue de soutenir la stabilité politique dans l'ensemble de la région, sur la base d'une réforme économique, de la démocratie et du respect des droits de l'homme. Nous soutenons les efforts du Représentant spécial Steiner et de la MINUK qui visent à mettre à oeuvre la résolution 1244 (1999). À l'instar, précédemment, de l'Ambassadeur Cunningham, nous soutenons la mission du Conseil de sécurité au Kosovo dans un

avenir proche. Avec nos partenaires de l'Union européenne, nous continuerons de promouvoir l'intégration et la coopération régionales par le biais du Pacte de stabilité et du Processus de stabilisation et d'association, ainsi que dans le cadre de notre engagement bilatéral avec la région. Aujourd'hui, il est essentiel que les dirigeants politiques kosovars jouent leur rôle et assurent l'avancée vers l'intégration européenne, notamment en promouvant la réconciliation et le dialogue.

Mme Arce de Jeannet (Mexique) (*parle en espagnol*) : La délégation mexicaine remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations du maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, d'avoir informé le Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation au Kosovo en général et, plus précisément, sur les activités de la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK), en s'appuyant pour cela sur le rapport du Secrétaire général, en date du 9 octobre 2002 (S/2002/1126).

Bien que le rapport qui fait l'objet de la séance d'aujourd'hui ne porte pas sur les élections municipales organisées au Kosovo, le 26 octobre, la délégation mexicaine voudrait aborder cette question en premier. Le Mexique aimerait souligner l'importance qu'il accorde au fait que ce processus électoral s'est déroulé dans une atmosphère de calme et sans incident. La tenue des élections dans des conditions de paix et les résultats du scrutin marquent un grand pas en avant vers l'établissement d'organes de représentation auxquels participeront toutes les communautés ethniques et culturelles du Kosovo. Cependant, le Mexique est préoccupé par le fort taux d'abstention de la communauté serbe par rapport aux élections de novembre 2001.

Un élément très important des élections du 26 octobre dernier est que les femmes représentent plus de 28 % des élus des 30 assemblées municipales. Cela constitue un progrès significatif par rapport aux élections de 2000, où la proportion des femmes élues aux assemblées n'avait atteint que 8 %.

En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général, la délégation mexicaine a pris note des progrès réalisés dans la mise en place des institutions démocratiques efficaces, notamment à travers la formation des membres des assemblées, l'adoption des lois sur l'enseignement primaire et secondaire ainsi que dans le secteur de la santé publique.

La délégation mexicaine se félicite des efforts accomplis par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour changer le climat politique, et ce, en vue d'aboutir au démantèlement des structures parallèles et d'encourager la participation de toutes les communautés aux institutions communes. Comme le suggère le rapport, les problèmes de sécurité, les tensions interethniques sur le lieu de travail et les limitations à la liberté de circulation restent des obstacles à la participation des minorités à l'administration.

Il est par conséquent essentiel que la MINUK continue d'accorder la priorité aux questions relatives à la situation sécuritaire en général et, plus spécifiquement, aux mesures visant à assurer une plus grande liberté de circulation.

Parmi les défis auxquels les institutions provisoires de l'administration autonome du Kosovo et la MINUK sont confrontées, le Mexique aimerait souligner l'importance qu'il y a à continuer d'avancer sur la voie du renforcement de l'état de droit, de la mise en oeuvre de politiques visant à instaurer la durabilité économique, particulièrement en ce qui concerne la création d'emplois, et à mettre en place des conditions favorables au retour durable des réfugiés et des personnes déplacées. En ce qui concerne les réfugiés, nous notons avec satisfaction qu'au cours de l'année écoulée, on a assisté à une inversion de la tendance aux départs parmi la minorité kosovare. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour que la majorité des réfugiés puissent retourner dans leur lieu d'origine et trouver des conditions acceptables leur permettant d'y rester.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : La Norvège voudrait remercier le Secrétaire général adjoint Jean-Marie Guéhenno de son intervention très détaillée. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2002/1126). Nous voudrions également réaffirmer notre plein appui aux priorités établies par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner, et rappeler combien nous apprécions ses efforts substantiels, de même que ceux de la MINUK et des institutions provisoires en vue d'assurer l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

La Norvège se félicite de la tenue des récentes élections municipales dans un contexte largement

pacifique. Cependant, nous condamnons vigoureusement les trois assassinats qui ont eu lieu le lendemain des élections, notamment celui du dirigeant de la Ligue démocratique du Kosovo à Suva Reka. Cet incident a jeté une ombre sur des élections autrement bien organisées. La Norvège prie instamment les autorités responsables de faire tout leur possible pour traduire en justice les auteurs de ces assassinats. La Norvège se félicite de la rapidité avec laquelle les dirigeants politiques du Kosovo ont condamné ces actes.

La Norvège déplore la faible participation aux élections municipales. Le fort taux d'abstention dans certaines zones serbes kosovars est très décevant, car, malheureusement, cela érigera de nouveaux obstacles à l'intégration totale de cette communauté au Kosovo. Néanmoins, dans certaines municipalités à majorité serbe, le taux de participation a été très élevé. Ainsi, il a atteint 70 % à Zubin Potok et 80 % dans la municipalité mixte de Novo Brdo.

Si nous comprenons les raisons pour lesquelles la conférence sur la décentralisation a été reportée, la Norvège n'en considère pas moins qu'il serait malencontreux de ne pas donner suite à ce travail. À cet égard, le dialogue entre la MINUK et Belgrade sera important.

La Norvège se félicite du plan en sept points de M. Steiner pour l'intégration de la ville de Mitrovica. Il est important que des mesures soient prises pour accroître la confiance des Serbes kosovars à l'égard de la MINUK en particulier, et de la communauté internationale au Kosovo en général. Nous nous félicitons du plan présenté par le Représentant spécial M. Steiner et attendons avec un vif intérêt les résultats de sa mise en oeuvre.

Les 13 municipalités du Kosovo disposent désormais d'assemblées municipales nouvellement élues. Il sera de la plus haute importance que tous les partis politiques respectent les résultats des élections et que la mise en oeuvre de ces résultats se déroule de manière démocratique et pacifique. L'expérience passée a montré les nombreuses difficultés que l'on peut rencontrer dans la mise en oeuvre des résultats d'une élection. Les partis politiques du Kosovo doivent pleinement reconnaître que les élections sont plus qu'un exercice technique; leur essence véritable est la représentation au sein des structures politiques, atteignant ainsi le critère de référence établi par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'instauration d'institutions efficaces, représentatives et fonctionnelles.

Les représentants élus et les administrations locales doivent assumer leur responsabilité à tous les niveaux. Ils doivent apporter la preuve de leur caractère responsable, en se concentrant sur les tâches qui leur ont été confiées. Au niveau municipal, cette tâche implique, avant tout, la fourniture de services publics pour leurs communautés locales respectives. En outre, l'allocation des ressources doit se faire de manière transparente. La corruption et le népotisme doivent être combattus.

Tous les membres élus aux assemblées municipales doivent désormais prouver leur capacité de coopérer au-delà des divisions politiques et ethniques. Un esprit de compromis sera crucial pour résoudre les nombreuses tâches et défis qui les attendent. Les assemblées municipales et leurs administrations doivent promouvoir les structures de la société civile et les droits de l'homme. Les membres des minorités ethniques et les femmes doivent se voir garantir une représentation proportionnelle dans les autorités locales, ainsi qu'une participation réelle en tant que fonctionnaires. Ce n'est qu'en s'acquittant de leur responsabilité en tant qu'assemblées municipales et administrations locales dans tout le Kosovo que le critère d'efficacité, de représentation et de fonctionnement des institutions sera atteint.

Le Conseil a décidé d'envoyer une mission au Kosovo pour appuyer le travail de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), et j'ai accepté de présider cette mission. Ma délégation, soutenue par le Secrétariat et en consultation étroite avec tous les membres du Conseil, travaille actuellement aux dispositions pratiques de cette mission.

M. Traoré (Guinée) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier d'avoir organisé la présente séance et d'exprimer l'appréciation de ma délégation à M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, pour les précieuses informations qu'il vient de nous communiquer.

Lors du débat sur la question du Kosovo au sein de cette même enceinte, en janvier 2002, ma délégation s'était félicitée des progrès enregistrés au cours de l'année 2001 et avait lancé un appel à toutes les

parties, pour qu'elles privilégient le dialogue en vue d'aboutir à une solution négociée sur les questions en suspens.

Depuis, d'autres avancées significatives ont marqué l'année en cours, dont notamment la désignation par l'Assemblée constituante du Président et du Premier Ministre, la formation effective d'un gouvernement pluriethnique, l'adoption d'un programme de gouvernement et le démarrage des travaux de l'Assemblée. Celles-ci ont constitué des pas importants franchis dans le cadre de l'application des résolutions pertinentes du Conseil.

Le rapport qui est soumis à notre attention décrit l'évolution de la situation sur le terrain, depuis le 17 juillet 2002. Ma délégation note avec satisfaction les progrès enregistrés sur les critères de référence et encourage la poursuite des programmes de formation des membres de l'Assemblée parlementaire, dans le cadre de la création des institutions démocratiques fonctionnelles.

Elle se félicite de la bonne organisation des élections municipales, qui ont enregistré un taux de participation d'environ 54 %. Elle déplore, cependant, la faible mobilisation de la communauté serbe, en dépit des nombreux appels lancés. Ces élections constituant une nouvelle étape dans la mise en place des institutions du Kosovo, la participation effective de toutes les communautés demeurait essentielle.

Comme le souligne le Secrétaire général, la représentation de toutes les communautés dans les organes centraux et locaux devrait permettre au Kosovo de disposer d'un bon gouvernement, et de s'assurer du bénéfice des résultats concrets des efforts consentis.

À présent, il incombe à toutes les parties d'assumer leurs responsabilités, en appuyant les institutions locales dans le cadre qu'offrent celles-ci pour collaborer entre elles d'une part, avec la MINUK et les pays de la région d'autre part.

Par ailleurs, nous encourageons M. Steiner à poursuivre les efforts dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'administration et de la mise en oeuvre du plan en sept points, tel que proposé le 1er octobre dernier. La professionnalisation et l'indépendance des médias requièrent une assistance importante aux organes de presse, afin de leur permettre de mieux assumer leurs responsabilités.

Nous apprécions les efforts en cours en vue de régler la question des personnes disparues et nous saluons les actions de la MINUK qui ont permis d'élaborer des protocoles appropriés. Ces efforts méritent d'être appuyés par la communauté des donateurs.

En dépit de quelques cas isolés de violence que ma délégation condamne, elle se félicite du maintien du calme en matière de sécurité, ainsi que de la création de capacités locales pour les services de maintien de l'ordre et du système judiciaire. Toutefois, un appui doit être accordé aux autorités locales pour leur permettre de régler les problèmes carcéraux.

Nous sommes d'avis que le retour des réfugiés, leur réintégration, et la restitution des biens constituent un sujet de préoccupation auquel il convient de trouver une solution viable. La constitution d'un groupe spécial chargé d'accélérer ce processus, tel qu'annoncé le 1er novembre 2002 par le Premier Ministre et le Représentant spécial, est à saluer. La collaboration des responsables centraux et locaux, ainsi que l'appui de la communauté internationale seront indispensables au bon fonctionnement de ce groupe.

En outre, nous nous félicitons des contacts réguliers de la MINUK avec les autorités de la République fédérale de Yougoslavie, des Républiques de Serbie et du Monténégro, ainsi que du renforcement de la coopération entre les États de la région.

Nous fondons l'espoir que les conclusions de la conférence des donateurs, organisée à Bruxelles, le 5 novembre 2002, auront un impact positif dans la solution des défis auxquels le Kosovo est confronté.

Enfin, je ne saurais terminer sans lancer, de nouveau, un appel aux responsables et aux populations du Kosovo, afin qu'ils privilégient le dialogue pour le renforcement des mesures de confiance et la consolidation des relations de bon voisinage avec les pays de la région.

M. Yap (Singapour) (*parle en anglais*) : Nous voudrions, tout d'abord, remercier le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, de son exposé complet et utile sur la situation au Kosovo.

La vision d'ensemble que nous offre la situation sur le terrain montre clairement qu'un engagement soutenu de la part de la communauté internationale et de l'ONU sera nécessaire pendant encore un certain temps. En fait, le processus des critères de référence

lancé par le Représentant spécial, M. Steiner, offre un cadre utile qui permet de déterminer la situation qui prévaut sur le terrain. Avec le slogan « Les normes avant le statut », ce programme permet de donner une idée claire des normes à appliquer sur le terrain avant qu'une solution définitive puisse être trouvée.

Nous sommes donc heureux de noter que le processus d'établissement des critères de référence jouit de l'appui des entités politiques kosovares elles-mêmes dans la mesure où les institutions provisoires ont établi un mécanisme chargé de suivre la progression de leur action et un certain nombre d'entre elles ont formulé des plans d'action en vue d'atteindre les normes fixées.

Nous sommes également heureux d'apprendre que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) met au point un ensemble d'indicateurs de résultats afin de pouvoir suivre systématiquement les réalisations et mettre en relief les aspects sur lesquels de plus grands efforts s'imposent. Ceci faciliterait, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, une analyse plus approfondie des critères de référence pour déterminer avec certitude les tendances et savoir si des menaces se font jour afin que des contre-mesures puissent être prises le cas échéant.

Je voudrais élever ici deux questions bien précises la première étant les conséquences des élections municipales du mois dernier. S'il est vrai que les élections se sont déroulées pacifiquement et ont été une réussite, il est néanmoins regrettable que très peu de Serbes du Kosovo y ait pris part. Cela ne favorisera pas une plus grande participation de leur part à la vie politique au Kosovo. Les résultats des élections le confirment. Maintenant plus encore qu'avant, la majorité au Kosovo doit protéger les droits des minorités, et les minorités doivent faire un plus grand effort pour participer à la vie politique de la société. À cet égard, nous nous félicitons de l'appui accordé par les dirigeants des communautés du Kosovo à la notion de décentralisation et de l'intention du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner d'aller dans le sens de la décentralisation. Il importe que la MINUK parle avec Belgrade de l'application de cette notion.

En deuxième lieu, je parlerai des retours. Nous convenons avec M. Steiner que les retours sont une priorité essentielle pour tous, et nous appuyons la création par M. Steiner et par le Premier Ministre, M. Rexhepi, d'un groupe de travail chargé de la question des retours pour apporter un appui de haut niveau au programme de retours et le coordonner afin d'en dynamiser le processus. L'objectif doit être de faire en sorte que ces retours soient durables et que les rapatriés soient intégrés dans la société. Ceci, nous le notons, est loin d'être le cas dans certaines municipalités.

L'appui continu de la communauté internationale est essentiel. Nous espérons que la conférence des donateurs pour le Kosovo, qui s'est tenue hier à Bruxelles, a donné les résultats voulus en ce qui concerne le financement du programme de retours.

Enfin, je voudrais dire que ma délégation attend avec intérêt de prendre part à une mission prochaine du Conseil de sécurité au Kosovo.

M. Franco (Colombie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Guéhenno des informations qu'il nous a fournies. Elles contribuent à nous donner une idée plus claire des événements des derniers jours. Avant d'aborder certains des éléments présentés par le Secrétaire général adjoint, je souhaiterais dire quelques mots sur le rapport du Secrétaire général (S/2002/1126), dans lequel nous constatons les progrès réalisés dans les différents domaines. Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner, et les membres de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) du travail excellent qu'ils accomplissent.

Nous souhaitons, en particulier, mentionner trois éléments. Le premier est le retour des réfugiés. Il est positif de constater que le nombre de retours organisés et individuels continue à augmenter. La manière globale dont cette question est traitée a permis aux personnes qui reviennent de bénéficier de conditions minimales de sécurité et de développement qui leur permettront de refaire leurs vies. C'est pourquoi nous pensons que l'initiative du Représentant spécial de créer un groupe de travail chargé des rapatriements permettra d'évaluer cette politique et de l'améliorer afin, comme l'a dit M. Steiner, de faire de cette priorité une réalité.

Le deuxième élément concerne la situation à Mitrovica. Nous reconnaissons que la situation dans la zone de Mitrovica s'est considérablement améliorée, non seulement en matière de sécurité, mais aussi grâce au travail qu'a entrepris la MINUK avec la population dans le but de démanteler les structures parallèles actuelles et incorporer la région dans le cadre prévu

pour le reste du Kosovo. C'est pour cette raison que nous estimons que le plan en sept points proposé par le Représentant spécial le 1er octobre constitue un pas important dans la bonne direction.

Le troisième élément est la situation politique. Des progrès notoires ont été faits dans la consolidation du pouvoir exécutif et législatif. L'engagement des personnes qui travaillent dans ces domaines va permettre de renforcer l'efficacité des décisions qui sont prises. Nous lançons un appel aux élus récents pour qu'ils s'associent à cet effort et oeuvrent au renforcement des institutions afin que celles-ci garantissent l'édification d'une société multiethnique.

Le taux d'abstention lors des élections du 26 octobre a été très élevé. Nous regrettons que les minorités aient décidé de participer en petit nombre au processus électoral. Cette décision qui est en particulier celle des Serbes du Kosovo leur nuit directement, car leur capacité d'influer sur les processus de prise de décisions et d'y participer s'en trouve diminuée. Malheureusement, la décision de certains hommes politiques serbes de boycotter la participation des Serbes du Kosovo par une campagne de désinformation l'a emporté sur les efforts déployés par d'autres dirigeants et par la communauté internationale.

Ces résultats doivent nous inciter à réfléchir, car nous estimons qu'ils peuvent être la conséquence de différents facteurs, et notamment des suivants : la lassitude électorale; le rejet des politiques de la MINUK; l'indifférence vis-à-vis des mécanismes démocratiques; le manque d'information; l'influence des tendances électorales de la région; et le manque de détermination des dirigeants locaux à inciter les électeurs à voter. La liste de nos préoccupations pourrait se poursuivre, c'est pourquoi nous estimons qu'il ne faut pas prendre ces résultats à la légère, car si l'on procède à une analyse de leurs conséquences et de leurs causes, on peut identifier un espace intéressant pour concevoir des politiques plus en harmonie avec la réalité.

Nous regrettons que la présentation par le Représentant spécial du programme de décentralisation administrative ait dû être reportée en raison des résultats électoraux. Nous estimons que les principes de décentralisation sont très importants pour l'avenir de l'administration du Kosovo. Par conséquent, nous sommes certains que M. Steiner tentera d'appliquer son programme avec les réformes voulues. Nous soutenons l'initiative qui consiste à proposer au Conseil de l'Europe de présenter un programme dans ce sens.

Pour finir, je souhaiterais mentionner les travaux qui sont faits avec les pays voisins et, bien sûr, avec le Gouvernement yougoslave. La perspective régionale fait que les programmes mis en place par la MINUK ne sont pas isolés et permettent aux institutions que l'on crée de devenir autonomes avec le temps.

M. Thomson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Guéhenno de son exposé. Le Royaume-Uni appuie la déclaration que fera le Danemark au nom de l'Union européenne; je n'ai que quelques commentaires à ajouter à titre national. Nous estimons que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les autres piliers réalisent des progrès réguliers au Kosovo, dans des circonstances difficiles.

Nous nous félicitons des visites récentes à Belgrade du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner, et de la coopération qui s'intensifie entre lui et M. Covic sur les questions du Kosovo, car nous pensons que la coopération entre Belgrade, la MINUK et les institutions provisoires est fondamentale.

Nous appuyons fermement les initiatives de Michael Steiner sur Mitrovica et plus généralement sur la décentralisation. Nous estimons qu'il est important que les structures parallèles soient démantelées dans le nord de Mitrovica et que la MINUK puisse asseoir son autorité. Le Royaume-Uni regrette bien sûr la faible participation des électeurs serbes à Mitrovica lors des récentes élections. Les partisans de la ligne dure ont fait fi des conseils de Belgrade et de leur propre peuple, et de ce fait, ils ont laissé passer une occasion.

Nous appuyons la décentralisation car nous voulons voir un Kosovo vraiment multiethnique et démocratique, et nous pensons que les populations locales doivent assumer plus de responsabilité pour que, dans leur vie quotidienne, cette réalité se concrétise. Aussi, comme d'autres, avons-nous été heureux de voir qu'ailleurs, les Serbes et d'autres minorités sont allés voter, même s'ils étaient parfois moins nombreux que ce que nous aurions souhaité. Malgré ces faibles taux de participation, la tenue généralement bonne des élections devrait constituer une bonne base pour continuer à aller de l'avant.

Le Royaume-Uni condamne fermement l'assassinat du Président de l'Assemblée municipale et de deux autres personnes à Suva Reka. Les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice. Ces actes de violence criminelle et extrémiste sont un défi lancé à la communauté internationale.

Le Ministre britannique des affaires étrangères s'est rendu à Belgrade et à Pristina ces deux derniers jours. Il y a rencontré des dirigeants politiques. Il a insisté sur le ferme appui que nous accordons à la démarche « Les normes avant le statut » du Représentant spécial, M. Steiner, et sur la nécessité pour toutes les parties au Kosovo de collaborer. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une coopération pratique afin d'améliorer les conditions de vie, de favoriser le retour des réfugiés et des personnes déplacées et d'encourager la croissance économique pour le bien de tous les habitants du Kosovo.

M. Tidjani (Cameroun) : Je voudrais vous remercier d'emblée, Monsieur le Président, de cette opportunité qui nous est offerte pour examiner dans un débat public la situation au Kosovo. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, pour son exposé détaillé et actualisé.

Depuis l'adoption de la résolution 1244 (1999), la communauté internationale est restée en permanence au chevet du Kosovo. Beaucoup de sacrifices ont été consentis. Il apparaît clairement aujourd'hui que des progrès réels ont été accomplis, et c'est la preuve de l'efficacité de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de M. Steiner dans le rôle et les activités qui sont les leurs.

Pour un succès total de la MINUK, nous pensons qu'un appui pluridimensionnel est essentiel et indispensable. Un tel appui pourrait se manifester à trois niveaux : au niveau des composantes sociopolitiques du Kosovo, du voisinage immédiat du Kosovo et de la communauté internationale.

D'abord, au niveau des composantes sociopolitiques. Ces dernières devraient comprendre que rien de durable ne peut être construit sans la réconciliation qui passe par le dialogue, la tolérance, la reconnaissance et l'acceptation des identités et de la différence, et l'intégration. Seul le respect de ces vertus cardinales permettrait au Kosovo de se débarrasser du sentiment de haine, de combattre efficacement la criminalité et la violence, et de connaître une vie politique harmonieuse, en prenant en compte les intérêts de tous. Dans cette perspective, une fonction publique intégrée et multiethnique est essentielle, et ma délégation voudrait appuyer la décentralisation qui peut favoriser une société réellement multiethnique. Nous soutenons, à cet effet, les initiatives de M. Steiner dans ce domaine.

Le deuxième appui viendrait du voisinage immédiat du Kosovo. En effet l'arrimage de cette province dans la grande famille des Balkans passe par une coopération accrue, franche et soutenue avec ses voisins. C'est le lieu de mentionner, pour m'en féliciter, les différents accords signés récemment avec l'Albanie et la Slovénie sur l'établissement de futurs partenariats dans les domaines du commerce, du tourisme, de la coopération policière et des transports. Toutefois, le Cameroun exprime quelques préoccupations, notamment sur les rapatriements forcés des Kosovars malades mentaux, ainsi que sur la tension persistant aux frontières entre le Kosovo et ses voisins, en dépit des accords existants.

Enfin, le troisième appui serait attendu de la communauté internationale. Malgré les efforts et sacrifices indéniables de la communauté internationale au Kosovo, efforts et sacrifices qui jusqu'à présent ont produit des résultats positifs, la communauté internationale se doit de rester vigilante, prudente et patiente dans la poursuite des nobles idéaux qu'elle s'est fixé au Kosovo. Elle doit poursuivre son action au risque de voir réduits à néant tous les efforts consentis. Il s'agit d'un soutien financier plus accru aux fins de renforcer les structures socioéducatives, l'état de droit et la formation de la police. Il s'agit également d'une participation plus substantielle au redressement de l'économie du Kosovo, de mesures pour résorber le lourd déficit commercial, encourager les investissements étrangers, favoriser la création d'emplois et renforcer les capacités de la population active par le biais de l'éducation et de la formation.

Nous nous félicitons de la tenue, le 26 octobre, d'élections municipales au Kosovo. Nous avons dit toute notre appréciation du calme qui a entouré les préparatifs de ces élections et de ce qu'elles se sont déroulées selon des normes démocratiques soulignées par M. Guéhenno. Nous regrettons cependant l'assassinat du Président de l'Assemblée municipale de Suva Reka, ainsi que de deux membres de sa sécurité.

L'analyse du bilan de ces élections, au demeurant globalement positif, fait ressortir certaines caractéristiques qui suscitent des préoccupations. C'est la faible participation des Serbes kosovars, et, à ce stade, nous estimons que ce n'est pas la meilleure façon d'exprimer leurs revendications, ni de défendre leur cause. Il y a également le retour de la violence politique et, enfin, le vote à caractère ethnique. Nous pensons à ce niveau que l'ethnie majoritaire a un rôle fondamental à jouer pour une société multiethnique prenant en compte les intérêts de toutes les composantes de la société. Nous apprécions la condamnation ferme et sans équivoque des assassinats de Suva Reka par tous les responsables politiques locaux, et nous pensons que tous les acteurs politiques de la province doivent comprendre que l'avenir du Kosovo passe par la tolérance, l'intégration et la participation.

Nous voulons, pour terminer, rassurer M. Steiner et lui réaffirmer notre appui total.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Comme tous ceux qui m'ont précédé, je souhaite remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2002/1126). Et je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Guéhenno, de son exposé instructif.

Mon gouvernement se félicite de la tenue équitable et pacifique des élections municipales. La délégation chinoise note que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) met au point des critères de référence utilisés comme indicateurs de résultats pour voir où de nouveaux efforts doivent être déployés. De nouveaux efforts se porteront sur le front municipal après les élections municipales.

En même temps, nous avons pris note que l'Assemblée du Kosovo a rejeté les propositions des représentants des minorités tendant à faire voter une loi sur l'enseignement supérieur. Le Secrétaire général l'a déploré, et nous espérons que cette question sera traitée de manière appropriée de façon à protéger les droits et les intérêts des minorités.

S'agissant des élections, la délégation chinoise souscrit à l'évaluation faite par le Secrétaire général au paragraphe 49 du rapport selon laquelle les élections ne sont qu'une première étape. Une représentation importante de toutes les communautés kosovars dans les organes centraux et locaux permettrait au Kosovo de disposer d'un bon gouvernement mais également à toutes les communautés de s'assurer les bons services du Gouvernement. De ce point de vue, nous exprimons notre préoccupation devant la faible participation des Serbes du Kosovo. Nous espérons que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) prendra des mesures efficaces pour veiller à ce que le Gouvernement au niveau tant local que central protègera les intérêts des minorités.

Comme l'ont souligné M. Guéhenno et tous les orateurs, la voie menant à la réconciliation nationale au Kosovo est encore longue. La délégation chinoise continuera de suivre de près l'évolution de la situation au Kosovo. Nous attendons avec intérêt la visite de la mission du Conseil de sécurité que dirigera l'Ambassadeur Kolby, et prévoyons qu'elle obtiendra des résultats fructueux.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la Yougoslavie.

M. Šahović (Yougoslavie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général pour son rapport et au Secrétaire général adjoint Guéhenno pour son exposé détaillé et ses analyses.

Ma délégation apprécie le fait que deux mois plus tard, nous débattions derechef de la question du Kosovo-Metohija. Une période dynamique, marquée par la tenue, le 26 octobre, d'élections locales s'achève. La visite d'une mission du Conseil de sécurité était prévue pendant les élections. Il est regrettable qu'elle n'ait pas eu lieu. Nous espérons sincèrement qu'une mission du Conseil représentative et de haut niveau se rendra sur place dans un proche avenir afin d'acquérir une connaissance de première main de la situation sur le terrain, qui n'est malheureusement pas satisfaisante.

Qu'il me soit permis tout d'abord de faire quelques brèves observations sur le rapport dont nous sommes saisis, notamment sur le chapitre intitulé « Initiatives visant à créer les conditions d'un retour et

d’une réintégration durables ». Il est un fait bien connu qu’environ 250 000 personnes déplacées à l’intérieur du pays, appartenant à des communautés minoritaires, ne sont toujours pas en mesure de retourner chez elles, même après trois années de présence internationale au Kosovo-Metohija. Tout en reconnaissant et respectant la nécessité de s’attaquer aux problèmes, tels que le rapatriement forcé des Albanais du Kosovo – une question mise en exergue dans l’introduction du chapitre sur les retours –, nous sommes fermement convaincus qu’il faut accorder la priorité à la création de conditions propices au retour des personnes déplacées à l’intérieur du pays dans le cadre de tout effort sérieux pour réaliser la stabilité, la démocratie et la pluriethnicité dans la province. À moins que des mesures dynamiques et concrètes soient prises pour accélérer le processus de retour, le nombre des personnes voulant tenter de retourner chez elles n’augmentera certainement pas. Les données présentées dans le rapport, selon lesquelles 1 698 personnes issues des communautés minoritaires sont retournées jusqu’ici cette année dans le Kosovo-Metohija, est une preuve éloquente de l’absence de progrès réalisés dans le processus de retour.

Je voudrais également ajouter que les activités destinées à promouvoir le dialogue interethnique au niveau des collectivités, notamment grâce à l’organisation de rencontres de football et de combats de boxe, représentent indubitablement des initiatives positives. Toutefois, l’absence continue des retours est un problème causé par des préoccupations beaucoup plus essentielles, telles que l’insécurité et le manque de liberté de mouvement.

Le niveau des deux préoccupations a été amplement démontré il y a quelques semaines lors d’une attaque perpétrée contre un groupe de personnes âgées serbes qui essayaient d’entrer dans une banque à Pec pour toucher leur pension. De plus, selon la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), les Albanais du Kosovo ont lancé des pierres et des coktails Molotov sur des policiers de l’ONU qui avaient été appelés pour rétablir l’ordre. Nous nous félicitons de ce que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner, ait promptement condamné cet incident. Néanmoins, rien ne nous garantit que de telles attaques ne se reproduiront pas à l’avenir.

Cela nous amène à la question des récentes élections municipales. Dans le contexte de la situation précaire sur le terrain, les plus hautes autorités de mon pays ont pris la difficile décision de demander instamment à la communauté serbe de participer aux élections. Toutefois, voter est non seulement une obligation mais aussi un droit que les citoyens veulent exercer tant qu’ils sont convaincus que cela contribuera à l’amélioration de leurs conditions de vie. Les communautés minoritaires, y compris les Serbes, ont participé aux élections dans l’espoir que la communauté internationale cherchera plus énergiquement à créer les conditions propices au respect de leurs droits de l’homme et à l’amélioration de leur situation générale. Bien que leur participation ait fait l’objet d’évaluations différentes, nous sommes d’avis qu’il n’était pas réaliste de s’attendre à une participation plus forte.

Les quartiers nord de Mitrovica constituent la seule municipalité où les Serbes n’ont pas voté. Je n’appellerais pas cela un boycottage. Mon gouvernement estime que cette décision a été motivée par une crainte réelle pour leur survie dans la ville. La République fédérale de Yougoslavie est pleinement attachée à la création d’une société pluriethnique dans l’ensemble du Kosovo-Metohija, y compris à Mitrovica. Cela ne peut être fait qu’en coopération étroite entre tous les acteurs concernés et en évitant toute action susceptible d’exacerber la situation. Nous sommes prêts à contribuer pleinement à la normalisation des conditions dans la ville, notamment grâce aux efforts de M. Steiner tendant à adapter le plan en sept points à la situation post-électorale, à Mitrovica, que M. Guéhenno a mentionnée.

De manière plus générale dans ce contexte, la République fédérale de Yougoslavie souscrit à la décision de M. Steiner de poursuivre les discussions sur la décentralisation du Kosovo-Metohija, conformément à la résolution 1244 (1999) et aux responsabilités confiées à la MINUK. Nous nous félicitons également de la décision, résultant de la récente réunion de M. Steiner avec les Serbes et les Albanais, d’inviter des représentants du Conseil de l’Europe à effectuer une visite dans la province et à discuter des modes de décentralisation avec toutes les communautés nationales. Nous voudrions souligner la nécessité de garanties fermes et sans équivoque de la part de la communauté internationale concernant la décentralisation. Cela préparerait la voie à la mise en place d’institutions locales, stables et démocratiques et au rétablissement de la confiance dans l’avenir

commun de toutes les communautés du Kosovo-Metohija.

Ce n'est que dans ces nouvelles circonstances qu'il sera possible d'assurer la prospérité de tous les citoyens dans la province. En outre, les objectifs économiques énoncés hier à la réunion de coordination des donateurs à Bruxelles pourront être atteints, et, une fois encore, seulement si la confiance dans un avenir commun existe.

Je voudrais aborder brièvement quelques questions qui nous préoccupent tout aussi gravement. Comme je l'ai déclaré dans ma lettre adressée au Président du Conseil de sécurité le mois dernier, deux points de passage ont été ouverts le 16 octobre dernier à la frontière entre la République fédérale de Yougoslavie et la République d'Albanie d'une façon incompatible avec la résolution 1244 (1999), notamment en ce qui concerne les dispositions relatives à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Yougoslavie.

Quelques jours plus tard, le Premier Ministre Bajram Rexhepi et à d'autres membres des institutions provisoires du gouvernement autonome ont effectué une visite à New York, organisée d'une façon contraire aux dispositions de la même résolution du Conseil de sécurité, de même qu'au Cadre constitutionnel. C'est inacceptable pour mon gouvernement, car les deux documents définissent clairement que la coopération internationale manifestée à l'égard du Kosovo-Metohija relève de la compétence exclusive de la MINUK.

Nous espérons que le Conseil de sécurité empêchera que de tels écarts du cadre des compétences établi, des institutions provisoires du gouvernement autonome se produisent, sachant que le statut actuel du Kosovo-Metohija a été défini clairement et uniquement par la résolution 1244 (1999). Mon gouvernement tient donc, derechef, à demander au Conseil de sécurité de veiller à la pleine mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999).

Pour terminer, je voudrais souligner derechef qu'au cours de la période à venir, des efforts sérieux sont nécessaires pour s'attaquer de façon constructive à deux problèmes : le retour des personnes déplacées à l'intérieur du pays et la décentralisation du Kosovo-Metohija. Mon gouvernement est prêt à contribuer pleinement à ces efforts. À moins que des progrès manifestes soient réalisés sur ces deux fronts solidaires, nous serons plus éloignés que nous le sommes maintenant de notre objectif commun – la création au Kosovo-Metohija d'une société pluriethnique et tolérante.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie le représentant de la Yougoslavie des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante du Danemark. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie – et les pays associés – Chypre, Malte et la Turquie – ainsi que le pays de l'Association européenne de libre-échange membre de l'Espace économique européen – l'Islande – s'associent à cette déclaration.

Pour commencer, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, de son exposé détaillé. Avec le rapport du Secrétaire général, cet exposé donne une bonne vue d'ensemble des récents événements survenus au Kosovo.

Le 26 octobre, des élections municipales ont eu lieu au Kosovo. C'était la première élection au cours de laquelle toutes les assemblées municipales étaient élues pour un mandat de quatre ans. L'Union européenne se félicite du professionnalisme avec lequel elles ont été organisées. Nous considérons que les élections ont été à la fois libres et équitables. Nous nous associons donc au Conseil de l'Europe pour affirmer que ces élections représentent une étape importante dans le processus de création d'une société démocratique au Kosovo. Un incident, toutefois, a jeté une ombre sur des élections par ailleurs pacifiques. Je veux parler du meurtre du Président de l'Assemblée municipale et de deux autres personnes à Suhareke/Suva Reka. L'Union européenne condamne fermement ces meurtres. Ils constituent une atteinte à la démocratie au Kovoso, et les auteurs doivent être traduits en justice.

Les élections municipales ont été marquées par de grandes différences dans la participation des électeurs d'un district à l'autre. L'Union européenne

regrette le faible taux de participation de la minorité serbe dans certaines zones. Nous partageons le point de vue du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner, que la minorité serbe, en restant à l'écart du scrutin, a manqué une chance de déterminer l'évolution de ses communautés.

Il est essentiel de jeter les bases du progrès économique si l'on veut mettre le Kosovo sur la voie d'un avenir meilleur. Nous convenons avec le Secrétaire général que les principales tâches consistent à créer des emplois, à faire en sorte que l'économie de marché s'implante solidement et à renforcer les capacités de la population active du Kosovo par le biais de la formation et de l'éducation. Les institutions provisoires ont la responsabilité principale du progrès économique et social de tous les habitants du Kosovo. À cet égard, l'Union européenne appuie les travaux de l'Agence fiduciaire du Kosovo pour identifier clairement les droits de propriété, faciliter et protéger les nouveaux investissements et faire fructifier les ressources inexploitées. Nous espérons voir un soutien total de toutes les parties pour faire face aux difficultés à venir.

Il sera aussi essentiel de poursuivre les efforts pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption si l'on veut créer une base durable pour le développement économique au Kosovo. L'Union européenne se félicite des travaux accomplis par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et le Service de police du Kosovo à cet égard.

L'autorité de l'ONU sur tout le Kosovo est inconditionnelle. Il ne saurait y avoir ni partition, ni monoethnicité, ni structures parallèles. Des progrès à Mitrovica pourront être accomplis si l'on remplace les structures parallèles par des institutions légitimes. Ils dépendront aussi de la pleine coopération des acteurs locaux tels que la MINUK et la Force au Kosovo (KFOR) dans la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999). À cet égard, nous soulignons l'importance de poursuivre le processus de décentralisation. Nous appelons à nouveau Belgrade à cesser son soutien financier et politique aux structures parallèles, notamment aux veilleurs de ponts. Les juges et procureurs serbes du Kosovo doivent travailler au sein des structures judiciaires légitimes et contribuer ainsi au maintien de l'ordre public au Kosovo. Pour y parvenir, nous devons remplacer la peur par la confiance et renforcer la confiance par le biais des mesures concrètes proposées par le Représentant spécial. Cela permettra de mettre fin à l'affrontement entre ceux qui se trouvent des deux côtés de l'Ibar. Il n'y a rien à perdre à coopérer avec la population de la partie nord de Mitrovica. On ne peut qu'y gagner.

La question des retours demeure la pierre de touche des progrès accomplis au Kosovo en vue d'une société multiethnique. L'Union européenne continue à appuyer les efforts de la MINUK pour accélérer le rythme des retours. À cet égard, nous nous félicitons de l'information transmise dans le rapport du Secrétaire général selon laquelle la tendance antérieure marquée par des départs nets de minorités a cessé. L'Union européenne se félicite de plus de la coopération entre la MINUK et Belgrade pour veiller à ce que les retours soient durables. Toutefois, on pourrait faire plus. Nous regrettons d'apprendre les obstructions des retours au niveau local et nous exhortons toutes les autorités à travailler avec la MINUK et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour améliorer les conditions de retour.

Le sort des personnes portées disparues demeure aussi un problème grave pour toutes les communautés au Kosovo. Le règlement de ce problème demeure un obstacle crucial à la réconciliation, et devrait en conséquence recevoir l'attention nécessaire de la part des autorités. À cette fin, l'Union européenne se félicite des travaux du nouveau Bureau des personnes portées disparues et de la médecine légale de la MINUK.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'Union européenne continue d'apporter son soutien à la politique « Les normes avant le statut » présentée par le Représentant spécial. L'attention des politiciens du Kosovo doit se porter sur la réalisation d'une culture fondée sur l'état de droit, la lutte contre la criminalité et la violence, et la garantie des progrès économiques avant de considérer le futur statut du Kosovo. Il faudra se pencher sur le statut final du Kosovo en temps voulu, en conformité avec les dispositions de la résolution 1244 (1999). La solution retenue devra garantir une société à la fois multiethnique et démocratique et qui contribue à la stabilité dans l'ensemble de la région.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter chaleureusement à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Selon les récents bulletins de la météorologie, il semble que le mois de novembre sera marqué par le vent et la pluie. Je suis convaincu que, sous votre direction compétente, le navire du Conseil naviguera avec succès, évitant tous les écueils qui menacent de le fendre.

Mes remerciements tout particuliers vont au Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno. Son exposé complet, ainsi que le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), nous ont fourni, comme d'habitude, une image claire de la situation sur le terrain.

L'heure étant tardive, je serai bref.

Dans la mesure où la position de mon pays et son analyse de la situation au Kosovo a déjà été présentée lors de nos séances antérieures et qu'elle n'a fondamentalement pas changée, je me bornerai à quelques remarques sur les événements récents.

Les progrès visibles réalisés par la MINUK pour promouvoir le processus d'établissement des critères de référence, renforcer l'état de droit et jeter les bases d'une stabilisation économique dans la région nous donnent de bonnes raisons d'être optimistes. Mais je crois que ce devrait être un optimisme très prudent.

Les résultats des élections municipales, tenues le 26 octobre, nous permettent de tirer la conclusion que si des améliorations sensibles ont été réalisées dans la province, il existe encore de nombreux obstacles à surmonter.

La nature démocratique des élections a été largement reconnue. Nous étions heureux d'apprendre que la vote s'était déroulé dans une atmosphère calme et pacifique. Nous estimons que les citoyens du Kosovo doivent être félicités pour leur maturité politique. Ma délégation rend également hommage aux représentants de la présence internationale dans la région, qui ont beaucoup contribué au succès général des élections.

Il ne fait pas de doute que l'électorat du Kosovo a une grande confiance en ses dirigeants nouvellement élus. Il est important d'assurer une gouvernance efficace qui bénéficie à toutes les communautés, par la mise en oeuvre adéquate des résultats du vote.

À cet égard, je dois dire que pour la première fois, le processus a reflété l'importante diversité ethnique du Kosovo. Et, de ce fait, les informations faisant état d'une participation faible au scrutin par les minorités, notamment les Serbes du Kosovo dans certaines régions, sont tout à fait regrettables.

Mais nous devons faire face à la réalité. L'apathie est intimement liée à une fatalité. Le meurtre du président de l'assemblée municipale et de deux autres personnes à Suva Reka, une attaque de groupe visant des prisonniers serbes ainsi que d'autres incidents affectant la sécurité, montrent que la MINUK et la KFOR ne peuvent réduire leurs efforts pour éliminer une idéologie d'intolérance politique et ethnique dans la province.

Les médias ont indiqué que, durant sa visite au Kosovo, l'Envoyé spécial de la Commission des Nations Unies des droits de l'homme pour la République fédérale de Yougoslavie et la Bosnie-Herzégovine, M. José Cutileiro, n'a reconnu aucune amélioration dans la situation des droits de l'homme dans la région. Il a évoqué en particulier le processus lent des retours de minorités. Naturellement, la presse est la source d'information la plus fiable pour informer l'opinion, sur des questions aussi délicates que le Kosovo. J'espère que les conclusions finales de M. Cutileiro figureront bientôt dans son rapport.

Mais le problème demeure. En dépit des efforts internationaux intenses visant à améliorer les conditions de sécurité, les Serbes du Kosovo et les autres non-Albanais, vivant dans des zones où cohabitent plusieurs ethnies, craignent encore des actes d'intimidation violents. En octobre, il y a eu des poussées de violence ethnique dans toute la région. Je voudrais redire que l'Ukraine condamne fermement les divers accès de violence au Kosovo, et demande à la MINUK et à la KFOR de continuer d'agir résolument pour arrêter cette tendance dangereuse.

Nous voudrions appuyer la position pertinente de l'Union européenne et exhorter les autorités du Kosovo à travailler étroitement avec la MINUK et le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés pour améliorer le climat entre les ethnies, ainsi que les conditions de retours durables.

Nous pensons qu'une coopération active de la MINUK avec les autorités de Belgrade ainsi que la mise en oeuvre de nouvelles initiatives entreprises par le Représentant spécial du Secrétaire général,

M. Michael Steiner, avec les dirigeants du Kosovo, donneront lieu à des résultats tangibles. Un vieux proverbe dit : « Tout le monde parle du temps, mais personne ne fait rien à ce sujet ». Les efforts ciblés du Représentant spécial nous donnent l'impression que le climat au Kosovo pourrait changer. Dans le même temps, de nombreuses tâches urgentes dans les domaines sécuritaire, politique, économique et humanitaire, exigent plus qu'une réaction rapide de sa part. Il faudrait une attention accrue de la part du Conseil de sécurité et un appui coordonné de la communauté internationale.

Je voudrais terminer en réaffirmant le ferme attachement de l'Ukraine aux processus de stabilisation dans la province et sa disponibilité à continuer sa participation aux activités internationales sur place.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Motomura (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué ce débat du Conseil de sécurité sur la situation au Kosovo. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, Jean-Marie Guéhenno, pour son rapport opportun.

Je consacrerai mes commentaires d'aujourd'hui aux récentes élections municipales et autres questions en rapport. Les élections municipales du 26 octobre ont été les premières depuis la mise en place des institutions provisoires d'administration autonome. Reconnaissant la grande signification des élections pour le processus de paix, le Gouvernement japonais a envoyé des experts en matière électorale à la Mission du Kosovo de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui a organisé les élections.

Le Japon salue le fait que de façon générale, les élections se sont déroulés de façon juste et libre, avec la participation de tous les groupes ethniques. Nous estimons que les élections représentant une étape importante dans l'avènement d'une société démocratique et multiethnique au Kosovo. Contrairement aux élections de 2000, il n'y a pas eu boycottage à l'échelle du Kosovo, même si la faible participation des Serbes et le boycottage à Mitrovica sont des aspects décevants. Nous appelons tous les membres élus des assemblées municipales à coopérer pour mettre en place des autorités locales démocratiques.

La communauté internationale doit consolider les résultats des élections municipales et continuer ses efforts pour la construction d'une société démocratique et multiethnique au Kosovo. À cette fin, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les dirigeants élus doivent tous coopérer pour réaliser une décentralisation, comme le Représentant spécial, Michael Steiner, les a exhortés. Démanteler la structure parallèle à Mitrovica contribuera de façon décisive à cette entreprise.

Deuxièmement, la construction d'une société démocratique et multiethnique dépendra du retour rapide des réfugiés et personnes déplacées, qui avaient quitté la région du fait du conflit. De ce point de vue, nous saluons la mise en place d'un groupe de travail sur le retour des réfugiés et des personnes déplacées, et nous soutenons la politique de la MINUK de retours organisés et durables, sur la base du respect des droits de la personne.

En outre, il est important que la communauté internationale contribue à la réconciliation ethnique. Mon gouvernement a contribué avec près de 100 millions de dollars à divers programmes d'assistance à la reconstruction au Kosovo. Et nous avons l'intention de nous concentrer sur des projets qui favorisent la confiance et la coopération entre les différentes communautés. Plus spécifiquement, nous étudierons les possibilités de contribuer au contrôle des armes légères et aux projets de développement des ressources humaines.

Enfin, je saisis cette occasion pour évoquer la question des missions du Conseil de sécurité. Le Conseil a décidé de l'envoi d'une troisième mission au Kosovo.

Ma délégation reconnaît que si ces missions peuvent aider notablement à déterminer quel devra être le type d'engagement de l'ONU dans les efforts de règlement d'un conflit régional, il importe que leur coût et les critères suivis pour décider de l'endroit et du moment où il convient d'envoyer les équipes, ainsi que leur composition, fassent l'objet d'un débat transparent.

Pour terminer, je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, que mon gouvernement reste attaché au processus de mise en oeuvre de la paix au Kosovo. Il le

fait dans la conviction que la stabilité et la prospérité du Kosovo sont également cruciaux pour l'Europe du Sud-Est en général.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 25.